

Le grand débat national est maintenant engagé

La Revue de l'énergie consacrera, dans chacun de ses prochains numéros, une rubrique spéciale retraçant les avances de cette conférence promise par le candidat François Hollande et confirmée par la conférence environnementale de l'automne 2012.

Le grand débat national sur la transition énergétique est désormais entré dans sa phase démocratique. Cette démarche, qui s'inspire de l'approche adoptée en Allemagne et au Royaume-Uni, a été lancée symboliquement le 6 mars par un débat à Besançon, première collectivité française à obtenir un label européen Cit'énergie European Energy Award pour sa politique innovante en la matière (optimisation de l'éclairage public, crèche à énergie positive...).

Le ton est ainsi donné. Le débat n'est pas réservé aux experts et sont également invités à y participer citoyens, associations, syndicats, représentants des salariés et des employeurs, consommateurs, élus locaux...

D'ici à la fin mai, chacun pourra présenter ses propositions au cours des débats organisés au niveau local. Elles seront ensuite examinées par un comité qui procédera à leur « labellisation » en fonction d'un cahier des charges national. Une synthèse sera effectuée au niveau de chaque région à la fin du mois de juin.

Parallèlement à ces prises de paroles de terrain, la consultation citoyenne prend deux autres formes : les internautes peuvent donner leur avis sur les grands thèmes du débat sur le site www.transition-energetique.gouv.fr. Des panels de citoyens seront réunis le 25 mai lors de la « journée citoyenne » mise en place dans les 26 régions pour ce qui doit constituer une illustration de la « démocratie participative ».

Ensuite, s'ouvrira au cours de l'été la phase de synthèse nationale des propositions devant assurer la transition énergétique qui nourrira la réflexion du gouvernement en prévision d'un projet de loi de programmation prévu pour être présenté au Parlement à l'automne.

Quatre grandes questions en jeu

En vertu de l'objectif retenu par le chef de l'État, la France s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020 et à ramener de 75 % aujourd'hui à 50 % en 2025 la part du nucléaire dans la production

d'électricité. Le débat engagé désormais porte sur quatre questions :

- 1.** Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? On s'attaque ici à l'évolution des modes de transports, de vie et de production.
- 2.** Quelle trajectoire respecter pour atteindre le mix énergétique en 2025 et quels

scénarios adopter pour les horizons 2030 et 2050 (cf. *Revue de l'Énergie* n° 605 et 606) en tenant compte des engagements internationaux de la France en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

3. Quels choix opérer dans le domaine des énergies renouvelables et des nouvelles technologies de l'énergie ?
4. Quels sont finalement les aspects financiers de cette nouvelle politique, ses coûts, ses bénéfices, son financement ?

Les différentes instances instituées

Constitué de 112 membres (représentant sept collèges, associations de consommateurs et chambres consulaires, employeurs, syndicats, ONG environnementales, État, collectivités territoriales et élus parlementaires), le Conseil national du débat se réunit chaque mois pour fixer les orientations.

Pour assurer une cohérence finale et veiller aux bonnes interactions entre les différents lieux de concertation constituant le débat public, des instances ont été mises en place.

1. Le comité de pilotage, garant du respect des règles du débat et du recueil des expressions dans leur pluralisme, assure la coordination des instances. Placé sous sa responsabilité, le secrétariat général du débat est en charge de l'organisation opérationnelle des débats.
2. Le groupe des experts, formation pluridisciplinaire qui assiste le Conseil national par ses avis sur les questions économiques, scientifiques, environnementales, financières...
3. Le groupe de contact des entreprises qui permet un dialogue avec les acteurs de l'énergie et alimente le débat sur les aspects liés à l'outil industriel.
4. Le comité de liaison du débat décentralisé, rassemblant les associations nationales d'élus locaux, qui assure le suivi des conférences régionales et supervise la synthèse des débats décentralisés.

5. Le comité de citoyens, formé de 20 personnes, a pour mission d'assurer aux citoyens l'accès à ce vaste débat. Il doit permettre au plus grand nombre de s'approprier ses enjeux.
6. Les conférences de débat, mises en place dans chacune des 26 régions, organisent les débats, labellisent les initiatives régionales et procèdent à la synthèse.

Bilan énergétique de la France en quelques chiffres

- 1,9 % de la consommation finale d'énergie dans le monde et 13,9 % de l'Union européenne.
- 2,4 tep (tonne d'équivalent pétrole) : consommation d'énergie par habitant (chiffres de 2011).
- 156 millions de tep : consommation finale d'énergie en 2011, contre 134 millions en 1973, avant le premier choc pétrolier.
- 7,7 % : part des dépenses dédiées au chauffage et au carburant dans le budget des ménages (2011).
- 44 % : poids du résidentiel-tertiaire dans la consommation d'énergie avant le transport (32 %), l'industrie (13 %) et l'agriculture (3 %).
- 46 % : part des produits pétroliers dans la consommation d'énergie ; 22 % pour l'électricité (18 % pour le nucléaire, 2 % pour les énergies fossiles et 2 % pour les énergies renouvelables), 20 % pour le gaz, 9 % pour les énergies renouvelables et déchets et 3 % pour le charbon.
- 61,4 milliards d'euros : facture énergétique de la France, soit 88 % du déficit commercial français (2011). Les importations de pétrole représentent 82 % de cette facture.
- 70 % : part des énergies fossiles dans la consommation d'énergie finale, dont 97 % sont importées.
- 526 millions de tonnes d'équivalent CO₂ : les émissions de gaz à effet de serre (2010), soit 1,2 % des émissions de la planète et 11,1 % des émissions de l'Union européenne. En 2010, les émissions françaises étaient inférieures de 6,6 %, à leur niveau de 1990.